EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 25

SUBVENTION À L'ASSOCIATION NOTRE ATELIER COMMUN

Par délibération du Conseil Municipal du 26 février 2016, la Ville a validé un avenant à la convention de partenariat avec l'association Notre Atelier Commun (NAC), ayant pour objet de définir la participation financière de chacune des parties dans la cadre des actions menées par Université Foraine (UFO) à la Gauthière.

Ce partenariat entre la Ville et l'association NAC définit le cadre d'intervention de l'association qui se décline comme suit :
1 – Participer à la concrétisation de l'aménagement de l'espace extérieur avec la DU Maître d'œuvre de cette opération en veillant à l'implication des habitants dans les différentes étapes du processus;
2 – Assurer un rôle d'appui de l'architecte extérieur retenu pour la construction du Pôle « Petite Enfance Famille », afin de garantir la démarche participative à toutes les étapes du processus de construction;
3 – Veiller à assurer une transmission des savoir-faire à la Ville (DDSU).

Le coût financier de ce partenariat définit par l'avenant à la convention s'élève à 152 500 euros TTC, repartis comme suit :
♦ Ville de Clermont-Ferrand : 120 000 euros TTC
♦ Association NAC : 32 500 euros TTC
Au titre de l'année 2016, la Ville a procédé au versement de la somme de 90 000 €.

Conformément à la délibération du 26 février 2016, il est proposé, d'attribuer une subvention de 30 000 €, correspondant aux engagements de la Ville au titre de l'année 2017 pour les actions réalisées en 2016, au regard des justificatifs produits par l'association NAC. Ce versement vient clôturer le partenariat entre la Ville et l'association Notre Atelier Commun.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2017.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :

- d'approuver l'attribution de la subvention de 30 000 € à l'association Notre Atelier Commun,

- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le02 mars 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Simon POURRET